



Le secteur vacances de
la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire



ETE 2025

Dernière
mise à jour
le : 14/06/2024

CENTRE LES PORTES DE L'ARDECHE
MEYRAS (ARDECHE)

SEJOUR MULTISPORTS
ARDECHE AVENTURES !

SEJOUR 12/17 ANS

Adresse du centre :
Les Portes de l'Ardèche – 165 impasse de la Jugerie – 07380 MEYRAS

Adresse de la fédération productrice :
FOL Ardèche - Boulevard de la Chaumette – 07000 PRIVAS
04 75 20 27 00

TRANSPORT

Transport en train jusqu'à Valence, puis transfert en car jusqu'au centre de vacances.

Villes de départ : Paris, Marseille, Valence, Lyon, Grenoble, Dijon, Besançon, Mâcon, Nevers, Montpellier

1^{er} et dernier repas servis

Premier repas inclus : Goûter

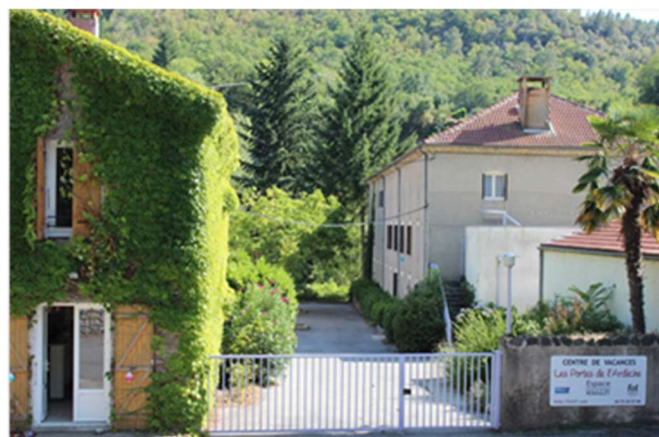
Dernier repas inclus : Déjeuner (panier-repas) + goûter

CONDITIONS D'ACCUEIL

Le centre de vacances « Les portes de l'Ardèche » est ancien moulinage sur 3 niveaux est situé au bord de la rivière l'Ardèche.

Il compte des chambres de 2 à 4 lits avec douches et sanitaires dans chaque chambre, 3 salles de restaurant, 5 salles d'activités, 1 bibliothèque, 1 salle de spectacle, 1 véritable chapiteau de Cirque, un parc boisé, privé et sécurisé de 2ha.

Un accès sur une plage privée aménagée de l'Ardèche se situe sur le centre de vacances.



Pour les séjours de 8 jours :

► **Escalade** : avec son paysage vallonné et escarpé, l'Ardèche est une terre appréciée par tous les amateurs d'escalade. Encadrée par des moniteurs diplômés, l'activité sera proposée aux jeunes sur des parois naturelles, sur un site à proximité du centre de vacances (Jaujac – 7 km de transport). Le transport jusqu'au lieu d'activité sera effectué en car réservé pour l'occasion

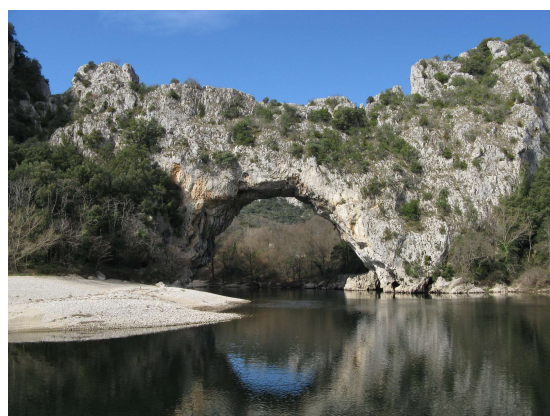
► **Canyoning** : autre sport ardéchois par excellence, à pratiquer en été sans modération, le canyoning est l'occasion pour les adolescents de vivre quelques sensations fortes. Les sauts, les descentes en corde et les toboggans leur donneront quelques frissons, en plus de l'eau de la rivière qui peut être un peu fraîche et revigorante l'été !

► **Via Ferrata** : cousine de l'escalade, cette activité de grimpe sur des grandes parois rocheuses est très appréciée par les adolescents. Les voies de progression sont accessibles à tous, et permettent de prendre de la hauteur et d'admirer les magnifiques paysages du Parc Naturel des Monts d'Ardèche



Pour les séjours de 15 jours uniquement, en plus des activités ci-dessus :

► **Descente de l'Ardèche en canoé**: activité phare de notre région, nous proposons de réaliser cette activité sur deux jours complets. L'activité est encadrée par des moniteurs diplômés, et surtout amoureux du territoire. Les questions de la faune, de la flore, de la protection de l'environnement, des spécificités géographiques et de l'Histoire du territoire seront abordées par les moniteurs de canoé durant ces deux jours. La nuitée en bivouac est organisée dans un lieu désigné par les moniteurs, dans des conditions de sécurité optimales. Cette halte nocturne sera l'occasion pour les jeunes de vivre une expérience inédite avec la nuit sous tente, les repas trappeurs préparés collectivement, et une soirée autour du feu qui leur donnera de nombreux souvenirs à l'issue du séjour. Le transport entre le centre de vacances et le lieu de l'activité canoé (Vallon Pont d'Arc) sera assuré par un car de tourisme réservé pour l'occasion.



► **Activités possibles sur le centre de vacances pour l'équipe d'animation du séjour :**

- Baignade dans l'Ardèche, qui passe à proximité du centre de vacances
- Randonnée à la journée
- Visite du village de Meyras avec un rallye photo fourni par le centre
- Grands jeux thématiques
- Activités sportives, manuelles, culturelles
- Soirées et veillées

Document Obligatoire pour les activités canyoning et canoé :

Attestation de réussite au test d'aisance aquatique

ORGANISATION DU SEJOUR

► **Équipe d'encadrement :**

- 1 Directeur titulaire ou en formation BAFD
- 1 Directeur Adjoint
- 1 Assistant Sanitaire titulaire du PSC1
- 1 Animateur pour 8 enfants, titulaire ou en formation BAFA
- 1 Équipe technique (cuisinier, personnel de service)

► **L'alimentation :**

La vie en collectivité ne permet pas un régime alimentaire individualisé.

Cependant, **en cas de régime justifié par une prescription médicale**, et conformément à notre charte « Pour des accueils Laïques », nous pourrions donner à votre enfant la nourriture indiquée.

► **Pour avoir des nouvelles de votre enfant :**

Le départ en séjour de vacances est un moment privilégié pour développer l'autonomie; aussi nous pensons que limiter la communication uniquement dans le sens de l'enfant vers la famille fait partie même de l'esprit colo, c'est pourquoi nous ne communiquons les coordonnées du centre et des encadrants.

Pour que vous ayez des nouvelles quotidiennes, nos animateurs mettront en place **un blog** dont les coordonnées vous seront transmises sur la convocation départ. C'est pourquoi nous vous demandons de compléter et de nous retourner le document relatif au droit à l'image (ci-joint).

La communication avec les familles, à travers l'alimentation de ce blog, est une priorité pour notre association, nous y sommes extrêmement attentifs. Toutefois, nous vous rappelons que notre équipe d'animation encadre les jeunes du matin au soir, et ne peuvent donc alimenter le blog à chaque instant de la journée. De même, nous vous rappelons que la présence ou non d'un jeune sur une série de photos n'est dû qu'au hasard, et en aucun un choix de notre part. Nous vous remercions de votre compréhension.

Nous demandons aux familles d'enfants de – de 12 ans d'éviter les portables.

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

► Trousseau de séjour :

Pour constituer le trousseau de votre enfant, reportez-vous à la fiche trousseau fournie en même temps que le dossier de voyage ; les jeunes seront autonomes sur la gestion de leurs affaires, mais pourront solliciter l'aide d'un animateur pour un inventaire à leur arrivée et à leur départ.

Nous insistons particulièrement sur la nécessité de prévoir :

- chapeau et lunettes de soleil, crème solaire protectrice
- **des affaires de sport en nombre suffisant**
- **deux paires de chaussures fermées pour pratiquer du sport ou la marche**
- un maillot de bain
- un petit sac à dos
- une gourde identifiable pour éviter un usage non-écologique de verres ou bouteilles plastiques
- **un sac de couchage**

► Linge :

Les vêtements de votre enfant seront une fois durant pour les séjours de 15 jours.

Au retour, le linge rendu dans la valise de votre enfant ne sera pas nécessairement rendu lavé.

Nous vous rappelons que si vous souhaitez que votre enfant revienne avec le maximum de linge, il est primordial que le linge soit marqué.

► Argent de poche :

Nous considérons que cela n'est pas nécessaire sur ce séjour. Toutefois, un maximum de 20 € peut être donné. Celui-ci devra être donné aux animateurs dans une enveloppe mentionnant le nom et prénom de l'enfant et le montant d'argent de poche confié.

► Santé & frais médicaux :

La fiche administrative et sanitaire doit être complétée avec précision. Elle est obligatoire, ainsi que la photocopie des pages de vaccination à jour du carnet de santé du jeune, ou d'une attestation d'un médecin comme quoi le jeune est bien à jour de ses vacances.

N'oubliez pas de nous communiquer toutes recommandations utiles AVANT LE SEJOUR (allergies, régime alimentaire, traitement médicaux ...). L'assistant sanitaire du séjour veillera au bon état de santé de tous.

Pour tous les traitements médicaux en cours, un double de l'ordonnance du médecin est exigé, ainsi que les médicaments en quantité suffisante, pour que le jeune puisse poursuivre son traitement

Le centre de vacances avance les frais médicaux immédiats. Nous vous demanderons de nous rembourser cette avance (sauf si vous bénéficiez de la CMU-fournir l'attestation), puis sur présentation des feuilles de soin, la Caisse de Sécurité Sociale ou votre Mutuelle, vous remboursera.

► Utilisation du téléphone mobile et autres objets de valeurs :

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (tablettes, bijoux, smartphone, etc), et en particulier les téléphones portables.

En cas de problème qui serait lié à ces objets ou appareils, notamment pour vol, dégradation ou utilisation intempestive nuisant à la vie collective, **la Fédération des Œuvres Laïques dégage toute sa responsabilité ou se réserve le droit d'intervenir en limitant partiellement ou totalement son usage.**

ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

Documents à remplir en ligne dès que possible :

- la fiche sanitaire complétée et signée (attention cette fiche revêt un caractère très important en cas de problème médical ou d'accident)
- la photocopie de l'attestation de votre CPAM (à joindre à la fiche sanitaire)
- l'autorisation au droit à l'image
- l'attestation de réussite au test d'aptitude pour les activités nautiques ou pass' nautique
- la photocopie des pages de vaccination du carnet de santé

Privilégier le collectif, choisir le vivre ensemble, favoriser le respect de tous, mettre les appartenances en suspens...

L'article 3 de nos statuts, notre objet :

« La Ligue de l'Enseignement, fédération départementale de l'Ardèche, dite fédération des oeuvres laïques de l'Ardèche fondée en 1931, a pour but, au service de l'idéal laïque, démocratique et républicain, de contribuer au progrès de l'éducation sous toutes ses formes.

Elle fédère et rassemble des personnes morales et des membres animés du même esprit.

Mouvement d'Education Populaire, elle invite les hommes et les femmes à débattre et agir afin :

De permettre à chacun de comprendre la société où il vit, de s'y situer, de s'y exprimer et d'agir en citoyen afin de favoriser à tous les niveaux politiques le développement d'une vie démocratique laïque, soucieuse de justice sociale et attachée à la paix.

De développer toutes les initiatives collectives et associatives favorisant l'épanouissement le plus large des personnes par un égal accès de tous à

l'éducation, à la formation, à la vie professionnelle, à la culture, à la communication, aux sports, aux vacances et aux loisirs.

De faire vivre la laïcité, principe constitutionnel et valeur universelle qui implique la reconnaissance de l'égale dignité de chaque être humain, par une action permanente :

Pour garantir la liberté de conscience, la liberté de culte, la liberté de pensée et l'organisation républicaine des pouvoirs publics assurant le pluralisme des convictions, la liberté d'expression et l'égalité en droit de tous les citoyens.

Pour combattre les inégalités et toutes les formes de discriminations, notamment en raison de l'origine ethnique ou nationale, de la religion ou des convictions, du sexe, de l'âge, du handicap, de l'orientation sexuelle. »

Pour et par l'idéal laïque qui nous anime, nous devons concilier le respect des convictions des personnes (enfants et adultes) que

nous accueillons et/ou qui travaillent dans nos centres et sur tous nos séjours avec la volonté de développer des activités dans un cadre émancipateur où chacun puisse se sentir à l'aise.

Concernant les différentes revendications (religieuses ou idéologiques) les réponses que nous apportons sont conformes à la liberté associative, au caractère de tendance, à notre histoire et à notre identité. Elles recueillent l'assentiment général et contribuent au bien « vivre ensemble » de nos jeunes vacanciers.

Le port de manière ostensible de signes religieux et/ou idéologiques peut être perçu comme un manque de respect par certain et constituer une source de conflits. Nos centres et nos séjours étant ouverts à tous, l'affichage d'appartenance religieuse et/ou idéologique est donc proscrit. Aucune expression publique d'ordre religieux ou idéologique ne sera autorisée. Les obligations liées à des pratiques religieuses ne sont pas prises en compte pour des raisons de sécurité et d'organisation.

Les repas sont des moments essentiels du temps collectif. L'équilibre alimentaire, la qualité et la quantité des repas, la découverte de la gastronomie régionale, le plaisir de manger et de partager sont pour nous des objectifs prioritaires.

Avant tout, le principe de santé et d'hygiène alimentaire. Les régimes alimentaires médicaux ou allergènes seront respectés en conformité avec le certificat médical. Les plus lourds (oeuf, lait, gluten, arachide, ...) bénéficieront d'un P.A.I. (Protocole d'Accueil Individualisé) et d'une information spécifique auprès de nos équipes. Aucun aliment préconisé par une religion et/ou une philosophie ne sera proposé et/ou consommé. Pour respecter la liberté de conscience de chacun : nos menus sont préparés avec le plus grand soin.